

Conditions générales

Atelier : Préparer son alimentation de sportif

Le samedi 8 février 2020 - Bruxelles

Inscription et paiement

L'inscription se fait préférentiellement via le formulaire d'inscription en ligne disponible [« ici »](#). Une fois le formulaire dûment complété, un e-mail de confirmation de votre inscription vous sera envoyé automatiquement.

L'inscription est, également, possible via le Service Infor Santé joignable par e-mail infor.sante.bxl@mc.be ou par téléphone au 02 / 501 55 19.

Quelques jours plus tard, vous recevrez un courrier postal reprenant le montant à payer, le numéro de compte et la communication structurée à utiliser pour le paiement.

Ce paiement est à effectuer **dans les 7 jours ouvrables** suivant la réception du courrier. L'inscription sera définitive après réception de ce paiement.

La Mutualité chrétienne se réserve le droit d'annuler une inscription si le paiement n'a pas été effectué dans les temps laissant ainsi la place à une personne inscrite en liste d'attente. Si cela devait arriver, le Service Infor Santé signalera par e-mail l'annulation de l'inscription.

Il est impératif de s'acquitter de la somme due avant de pouvoir assister à l'atelier.

Tarif pour l'atelier est de **5€** pour les membres de la Mutualité chrétienne et **10€** pour les non-membres.

Ce prix comprend :

- la rémunération du formateur,
- la mise à disposition du local.
- le catering et les ingrédients nécessaires à la réalisation des recettes.

Annulation et désistement

Toute inscription est ferme et définitive.

Cependant, en cas d'empêchement majeur, l'annulation de l'inscription est possible si et seulement si un e-mail est envoyé **10 jours avant l'activité (soit le 29 janvier au plus tard)** à l'attention du Service Infor Santé (infor.sante.bxl@mc.be), précisant la non-participation et les raisons.

Passé cette date, aucune désinscription ne donnera lieu à un remboursement, sauf en cas d'incapacité maladie. Dans ce cas, la demande de remboursement accompagnée du certificat médical justifiant l'incapacité devra être envoyée soit par e-mail (infor.sante.bxl@mc.be) soit par courrier postal au service Infor Santé - Boulevard Anspach, 111 -115 - 1000 Bruxelles.

La Mutualité chrétienne se réserve le droit en cas de nombre insuffisant de participants d'annuler la tenue de l'atelier. Si cela devait arriver, le Service Infor Santé signalera par e-mail cette annulation et s'engage à rembourser les participants déjà inscrits et en ordre de paiement.

En acceptant l'inscription, le participant reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées.